



COMMISSION DES CALENDRIERS

Procès-Verbal n°26

Réunion du :	Jeudi 19 mars 2026
Président :	M. Laurent OZENDA
Délégué du C.D.	M. Jean-Paul RUIZ
Secrétaire :	M. Jacky VAN DRIESSCHE
Présents :	MM. Jean Pierre ROSITO – Jean Claude SIMION

ORDRE DU JOUR

Contrôle des feuilles d'horaires des journées des 28 et 29 mars 2026

FEUILLES D'HORAIRES NON PARVENUES

Week-end du 28 et 29 mars 2026

Amende financière de 20 €

- S.C. PLANTOURIAN 21 : CHAMP U 14 D3 POULE D (53426.2)
- A.C. BERTHE 21 : CHAMP U 14 D1 POULE O (52615.2)

CLUBS AYANT CONVOQUES LE SAMEDI UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE LE DIMANCHE

Amende financière de 8€

Adresser une nouvelle convocation pour le dimanche au club et au District

- F.C. PUGETOIS 21 : CHAMP U 16 D2 POULE O (51017.2) contre ET.CLARET MONTETY 21

CLUBS AYANT CONVOQUES LE SAMEDI MATIN UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE SAMEDI APRES MIDI

Amende financière de 8€

- NEANT

*Prochaine Réunion
Jeudi 26 mars 2026*

Le Président : Laurent OZENDA
Le Délégué du C.D : Jean-Paul RUIZ
Le Secrétaire : Jacky VAN DRIESSCHE